

Travail relevant du referent

Par Aurore92

Bonjour

J'ai été sollicité pour assurer la formation d'une collègue sur les opérations transverses et les Mises à jour CSG.

Toutefois je constate que je n'occupe pas la fonction de référente sur ces sujets .

Je m'interroge donc sur les critères ayant conduit à me confier à cet accompagnement plutôt qu'aux référents concernés.

Par ailleurs dans la mesure où cette mission implique la transmission des connaissances et l'accompagnement d'une collaboratrice, je souhaite savoir si cet investissement peut faire l'objet d'une reconnaissance particulière notamment dans le cadre du tutorat ou de la valorisation des compétences mobilisées.

Je vous remercie par avance pour les éclaircissements que vous pourrez m'apporter.